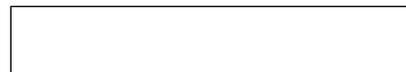




Ville de
Pesmes

Forty de notre passé, acteurs de notre avenir.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06 Avril 2022 à 18 heures 30

PROJET PROCES-VERBAL

Date de Convocation	31/03/2022
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15
Nombre de membres présents	13
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	15

Présents : Messieurs et Mesdames : Frédéric HENNING, Maryse MOUGEL, Jean-Pierre COURIOL, Isabelle BOUCLANS, Aline BOUILLOT, Catherine BOURGEOIS, Laurent CARITEY, Sandrine DESNOYERS, Yves GUSMINI, Agnès BRIAND, Christophe JACQUES, Jacques MARTIN-VERDIERE, Dominique MAURICE

Représentés :

Christian KITA, donne pouvoir à Frédéric HENNING
Virginie JURET donne procuration à Sandrine DESNOYERS

Secrétaire de séance : Agnès BRIAND

Avant l'ordre du jour, *Frédéric HENNING*, Maire, souhaite abordés deux points :

- **Accueil des Ukrainiens :** Eric VANNET a accueilli dans une maison lui appartenant des Ukrainiens et a souhaité créer une association pour venir en aides matériels. Un personne va démarrer des cours de français tous les jeudis matins et la commune met à disposition l'annexe St jacques et le vidéoprojecteur. Le Maire remercie pour leurs bénévolats tous ceux qui ont bien voulu et notamment Isabelle BOUCLANS, adjointe et Aline BOUILLOT, conseillère municipale.
- **Maison France Services :** Le Maire tient à remercier Maryse MOUGEL, adjointe, ainsi que les agents administratifs et techniques pour l'installation de France SERVICES. Il tient à préciser qu'un mouvement national de LA POSTE dans toutes les communes bourg-centre fait que les bureaux se ferment pour une agence postale au mieux.

Ensuite, il donne la parole à *Jacques MARTIN-VERDIERE*, qui souhaite faire une intervention (voir pièce jointe) afin d'exprimer sa volonté de se désolidariser du groupe.

Frédéric HENNING tient à réagir en disant qu'il pense ne pas être seul à regretter sa position. Il rappelle que deux commissions finances se sont réunies et que des choix dans la seconde ont pu être fait.

Jean-Pierre COURIOL rappelle que le budget est un document présenté par le Maire.

Catherine BOURGEOIS rappelle que le budget se vote dans la séance ce soir.

Maryse MOUGEL insiste sur le fait que le premier projet bibliothèque est passé, et que le travail sur l'autre bâtiment est en cours. Il faut qu'on rebondisse. Il faut reconstruire un climat de travail serein.

Jacques MARTIN-VERDIERE ne se met pas dans un groupe d'opposants il s'impliquera sur le projet bibliothèque et sur les voies douces.

ORDRE DU JOUR

1 - BUDGET 2022 (Vote des taux, des subventions aux associations, des investissements et du fonctionnement)

- **VOTE DES TAUX (voir le formulaire 1259):** il est proposé de reconduire, sans augmentation, les taux de 2021, soit Taxe foncière bâtie : 47,58 % et pour la taxe foncière non bâtie = 31,85 %

Les recettes fiscales sont plus importantes cette année du fait de l'augmentation des bases votée par le parlement lors de la loi de finances 2022.

Jacques MARTIN-VERDIERE demande si c'est la dernière fois que l'on paye une taxe d'habitation.

Il semble que oui.

Approuvé à l'unanimité.

- **VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :** les subventions aux associations sont présentées sur la base de l'an dernier. Isabelle BOUCLANS, adjointe au maire, va convoquer la commission pour étudier les dossiers.
- Si une association n'est pas listée ou si le montant de subvention souhaité change, il faudra prendre une délibération lors d'un conseil.

Approuvé à l'unanimité.

- VOTE DU BUDGET FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT :

Le Maire tient à remercier Jean-Pierre COURIOL, adjoint au Maire, et Catherine BOURGEOIS pour la préparation du budget 2022. Il rappelle qu'avec la création France SERVICES et Agence Postale, il a été nécessaire de renforcer avec un agent à temps partiel. Pour plusieurs travaux d'investissements, nous n'avons pas de devis précis, mais c'est aux commissions d'y travailler, notamment au rond point de la tourelle. Un groupe de travail devrait intégrer Gendarmes, et région pour les bus et ABF.

Le budget est présenté en Fonctionnement et en Investissement, il est voté par chapitre
Au chapitre 011 : Frédéric HENNING pense que le coût des énergies risque d'être plus élevé que prévu.

Pour l'aménagement de l'agence postale, la POSTE verse 30.000 € de subventions pour les travaux. Pour le fonctionnement, 30.000 € sont apportés par l'ETAT.

Maryse MOUGEL lance l'idée de signalétiques spéciales issues des forges. Il faudra en parler dans une commission.

Pour l'installation des WC aux voûtes, Frédéric HENNING prendra un rdv avec notre locataire Marie-Jeanne LAGNEAU avec Yves GUSMINI et Jacques MARTIN-VERDIERE. La date du samedi 09 avril est fixée d'un accord commun.

Isabelle BOUCLANS a préparé des panneaux électoraux, mais aucun fournisseur ne peut livrer en 2022. La commande partira quand même.

Aline BOUILLLOT et Isabelle BOUCLANS ont préparé la commande de jeux pour enfants au centre près de l'école. Elles ont fait la démarche pour obtenir des sponsors. IL est inscrits 6.000 € de sponsors.

Au terme de l'étude, Jacques MARTIN-VERDIERE ne votera pas contre le budget, car on pourrait penser qu'il est contre le projet de la bibliothèque. En effet, il conteste la somme de 50.000 € rajoutées sur le dernier document qui font que Les recettes pour la bibliothèque sont supérieures aux dépenses. IL lui est rappelé qu'une somme de remboursement de la subvention a été inscrit également en dépenses.

Par chapitres, le budget est *Approuvé à l'unanimité*.

2 – Remboursement prêt relais

Un prêt relais de 150.000 € au crédit agricole a été réalisé le temps d'avoir le retour des subventions. Comme c'est chose faite, il est proposé de rembourser ce prêt. Malgré que dans le contrat il n'est pas fait mention d'une nouvelle délibération, nous la proposons

À l'unanimité, le conseil

- **Valide** le remboursement
- **Autorise** le maire ou son représentant à signer les documents nécessaires.

3 – VOIRIE : Demande de subvention Amendes de Police, Bordures de Trottoirs, AED, DETR

Plusieurs travaux sont à l'étude :

- le point-à-temps pour 14.000 € (comme chaque année, même si réellement nous n'irons pas à ce niveau de dépense, mais c'est un devis)
- La sécurisation du carrefour de la tourelle et l'élargissement du trottoir venant du collège : le rond-point de la Résie Saint Martin donne l'idée de ce qui est proposé, mais la commission étudiera sur place si d'autres solutions sont réalisables. Le sera soumis à l'ABF et à la gendarmerie.

Toutes ces dépenses sont subventionnables à l'AED (conseil départemental 70), aux amendes de police, aux subventions de trottoirs et la DETR.

À l'unanimité, le conseil

- **Autorise** le maire demander les subventions et à signer les documents afférents.

4 – Ouverture plis terrains Rue Mathieu cadastrés AB 237-244-635-637.

Dans un premier temps les riverains ont été contactés le 15/02, puis une publicité d'annonces légales a été réalisée le 10 mars 2022.

Trois offres ont été décachetées et étudiées.

Sont ouvertes les enveloppes pour une offre pour la totalité du terrain (Mr LENOBLE) et deux offres pour une acquisition partielle. Un débat s'installe. Le vote pour l'acquisition totale du terrain est le suivant :

POUR : 4 voix

CONTRE : 4 voix

Abts : 7

Après ce vote, il a été décidé de reporter la décision.

Le Maire rencontrera les potentiels acheteurs et la question sera à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

5– Vente bâtiment communal

Un pesmois a fait la proposition d'acheter le bâtiment des forges (la partie non utilisée et qui doit être rénovée) et les parcelles AE 55 et AE 56.

Une publicité d'annonce légale sera effectuée avec une ouverture des plis lors d'un prochain conseil municipal.

Il conviendra également de réunir tous les acteurs de ce site pour réfléchir à un programme de valorisation du site.

Christophe JACQUES dit « L'idéal aurait voulu que l'intégralité de l'usine reste propriété communale et que le bâtiment du fond soit restauré et valorisé. Force est de constater que la commune n'a et n'aura probablement jamais les moyens d'agir.

Donc, il semble préférable que ledit bâtiment soit restauré par un privé, plutôt qu'il ne s'effondre dans un avenir très proche. Etant donné que cela fait des décennies que ce bâtiment se dégrade inexorablement, on ne m'enlèvera pas de l'idée que la commune de Pesmes a été fort négligente et a commis une faute impardonnable à l'égard d'un élément insigne de son patrimoine ! »

Jacques MARTIN-VERDIERE pense que ça n'est pas de la responsabilité du conseil municipal précédent.

Jean-Pierre COURIOL rappelle que lorsque la commune a récupéré les bâtiments ils étaient déjà étayés.

Maryse MOUGEL affirme qu'en effet c'est du patrimoine mais il faut de l'argent pour le restaurer.

Frédéric HENNING rappelle qu'en 1993 ce site avait été donné à la commune. Et qu'en 2001, avec des bénévoles, le musée a vu le jour. En 2005, sous la municipalité Jean MIGEON, une partie du toit avait été refaite.

Jacques MARTIN-VERDIERE regrette qu'un maçon ait pu squatté sans avoir jamais proposé une petite restauration.

Jacques MARTIN-VERDIERE pense que si on réalise cette vente, on pourra se féliciter d'avoir sauvé le bâtiment.

Frédéric HENNING propose que les acheteurs potentiels viennent présenter leur projet en conseil avant la vente définitive.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- Le redécoupage par un géomètre,
- D'autorise le maire à faire une annonce légale de vente des parcelles concernées.

6 – Clôture maîtrise d'œuvre marché initial bibliothèque

Le projet de Bibliothèque étant abandonné rue des fossés, le maître d'œuvre demande donc la clôture de son contrat.

Une nouvelle consultation va démarrer, suite à la décision du conseil municipal du 02 mars 2022 pour trouver un nouvel architecte.

La somme légale demandée par la maîtrise d'œuvre est de 2.138,35 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **De valider** le montant de ces indemnités.
- **D'autoriser** le maire à signer tous les documents nécessaires.

7 – PLUI JURA NORD et ÉOLIENNES

Il est évoqué, sans vote, l'avancée du PLUi JURA NORD et le dossier des éoliennes.

8 - Remplacement délégué SIED 70, Syndicat Basse Vallée de L'Ognon

Le représentant du SIED 70 et du Syndicat Basse Vallée de l'Ognon est Frédéric HENNING. Il souhaite être remplacé.

Le délégué de la commune pour le syndicat Basse Vallée de l'Ognon est nommé par la CC VAL DE GRAY.

Aucun conseiller ne souhaite se présenter au SIED.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **De Proposer à la CCVG** le remplacement de Frédéric HENNING comme titulaire au Syndicat Basse Vallée de l'Ognon par Dominique MAURICE et le remplacement de Dominique MAURICE comme suppléant par Frédéric HENNING

9 - Avenant bail Gérard MAURICE → EARL des 2 Vallées

Le bail rural doit être modifié suite à un changement d'adresse et du regroupement en EARL des 2 Vallées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **De Valider** la modification du bail.

10 - Opération façade SOLIHA

Une nouvelle demande de subvention de rénovation de façade a été demandée.

Un nouveau dossier de rénovation d'une façade nous a été envoyé par SOLIHA (voir pièce jointe).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **De Valider** l'aide proposée par SOLIHA.

- Questions diverses.

- Frédéric HENNING rappelle le bureau de vote des 10 et 24 avril prochain avec une fermeture à **19h00**.

- Frédéric HENNING rappelle qu'il a trouvé un boucher pour acheter la boucherie, mais que les propriétaires ne veulent toujours pas vendre. On ne fera pas de boutique éphémère.

- Orange a informé du changement de l'antenne téléphonie au château d'eau. *Jacques MARTIN-VERDIERE* a quelques interrogations et demande à voir si on peut avoir une étude complémentaire. *Frédéric HENNING* a déjà demandé de tout déménager sur l'antenne free route de broye, sans succès.

- *Frédéric HENNING* informe que le camping sera en régie de la CCVAL DE GRAY, et c'est Thiebaut JUY qui en sera le responsable.

- *Aline BOUILLLOT* a réussi à inviter le cirque PAGNOZZO au pasquier. Il faudra prévoir des copeaux, du foin et des graines, et des bénévoles. Aline a déjà 4 volontaires.

- *Catherine BOURGEOIS* rappelle l'AG de CAP le vendredi 08 avril. Elle informe de la tenue le 18 juin du concours régional des Cites de Caractère VISION D'ARTISTE.

- *Frédéric HENNING* informe qu'il faudra réfléchir à un berlingo pour les agents municipaux.

- *Isabelle BOUCLANS* informe de la suite de la réunion du 31 mars sur les voies douces, ainsi que la rencontre avec les propriétaires le 11 mai. Du côté du financement, elle a un rendez-vous avec le VP de la CCVAL DE GRAY, Olivier VUILLIER le 25 avril.

- Pour gérer au mieux les banderoles aux rond-points, Laurent CARITEY s'en occupera.

- *Agnès BRIAND* a rencontré Mr DUCHATELLE qui demande que les numéros et la plaque de rue *ESPLANADE DU CHATEAU* soient installés.

- *Dominique MAURICE* rappelle que vu le coût de l'électricité, il faut vraiment réfléchir à couper la nuit l'éclairage public. Il s'est proposé pour avoir un projet de panneaux photovoltaïques au camp de munitions.

- *Maryse MOUGEL* informe de la commande des chaises de la MPT à ARTPROG.

Séance levée mercredi 6 avril 2022 à 21 h 45.

Pour extrait conforme,